Vendredi 19 mars 2021 | L'Observateur du Valenciennois

Autour de Denain

La commune expérimente le passage piéton lumineux

BOUCHAIN

Vous l'avez sans doute déjà remarqué si vous empruntez la rue Piérard tôt le matin ou le soir, le passage piéton est depuis peu illuminé de 10 lampes à LED solaires. Ce dispositif, expérimental pour l'heure dans la capitale de l'Ostrevant, a pour dessein de sécuriser ce passage piéton, situé sur l'axe le plus emprunté de la ville. Son coût est de 300 € (30 € par lampe). S'il semble être apprécié par les habitants, ce n'est pas le cas d'Olivier Capron, conseiller municipal d'opposition. « Après quelques semaines seulement, 3 des 10 lampes sont fissurées et une est implantée sur une plaque d'égouts, c'est stupide », lâche-t-il. « Il est vrai que certaines lampes présentent

La délibération fut adoptée à la majorité du conseil municipal.

des anomalies, le constructeur (Sib59 basé à La Sentinelle, ndlr) ayant reconnu un défaut de fabrication après constatation », indique le maire Ludovic Zientek, précisant que les lampes défectueuses vont être changées sans frais par le fabricant. Olivier Capron fustige la volonté du maire d'inscrire un budget prévisionnel de 7 000 € pour étendre ce dispositif à d'autres passages piétons situés dans des zones dangereuses. « Ces 7 000 € sont seulement des objectifs de dépense. Il ne s'agit pas, comme vous l'insinuez, d'équiper les 200 passages piétons de la ville de ce dispositif », lance l'édile.

La municipalité débourse 12 000 euros pour ses étudiants



BOUCHAIN

C'est donc fait, les étudiants bouchinois vont bénéficier d'une aide exceptionnelle de la mairie de 150 euros. Au total, ce sont 79 étudiants qui ont déposé un dossier en mairie, tous acceptés. « Nous avions déjà débloqué lors du conseil municipal du 1st février une enveloppe de 10 000 euros », indique le maire Ludovic Zientek. Face au succès, les élus ont dû voter lors du dernier conseil municipal une enveloppe supplémentaire de 1 850 euros afin que chaque étudiant puisse bénéficier de la somme de 150 euros sous forme de carte cadeau. « C'est un beau geste que fait la municipalité à nos étudiants, il est important de montrer qu'ils ne sont pas seuls dans les moments diffi-

Ludovic Zientek, le maire, se félicite de l'unanimité du vote pour cette initiative.

ciles comme celui que nous traversons », précise le maire qui se félicite de l'approbation de ce projet par tous les élus, de la majorité et de l'opposition, pour un coût total de près de 12 000 euros. Cette somme pourra donc être utilisée par les étudiants bouchinois dans plus d'une centaine d'enseignes, pour des achats alimentaires, vestimentaires, sportifs et culturels notamment. Le support prendra la forme d'une carte de débit immédiat. La municipalité devrait recevoir ces cartes dans les prochains jours. Cette initiative est pour l'instant singulière dans l'Ostrevent, mais la capitale montre souvent l'exemple.

Situation stationnaire du Covid au centre hospitalier



DENAISIS

La situation épidémique s'aggrave dans les Hauts-de-France ces derniers jours. Au centre hospitalier de Denain, au 17 mars, la tension hospitalière restait importante avec 30 patients Covid pris en charge dans les unités d'hospitalisation. Un chiffre néanmoins stationnaire depuis mi-janvier. « L'hôpital reste vigilant dans ce contexte épidémique Instable et se mobilise avec les autres établissements pour assurer la prise en charge de tous les patients. Les consultations et les interventions chirurgicales sont maintenues, il est Important que les patients continuent de se faire soigner », indique la direction. Concernant les visites, celles-ci restent interdites au sein de l'établissement

Les visites restent pour l'heure interdites au centre hospitalier.

sauf sur dérogation médicale. Dans les EHPAD et USLD, elles sont organisées en espace dédié ou en chambre sur dérogation médicale. « Un allègement des mesures est en cours de réflexion suite aux recommandations nationales et seront adaptées à chaque structure », informe le

La campagne de vaccination se poursuit auprès des résidents en EHPAD/USLD avec en moyenne 80% des résidents vaccinés en primo-injection; auprès des professionnels de santé au sein de l'établissement, avec 30% des agents vaccinés en 1the dose et 24% en seconde dose

Neuf jeunes à recruter dans les services à domicile



ANICHE/ESCAUDAIN

Face aux difficultés majeures de recrutement dans les services à domicile, l'AFAD du Douaisis et l'association Bien-être et Santé d'Escaudain souhaitent explorer une nouvelle piste pour recruter leurs futurs collaborateurs: le contrat d'apprentissage. Ce contrat de travail est fortement médiatisé actuellement dans le cadre du plan de relance et du plan « 1 jeune, 1 solution » car il permet aux 16-29 ans, ainsi qu'aux travailleurs handicapés, de bénéficier d'un contrat de travail en CDD ou CDI, en se formant en parallèle, sur leur temps de travail. Un mix idéal qui allie accompagnement dans l'emploi et formation. Pour accompagner leur développement,

Contact : elodie.delattre6@ac-lille.fr Rens. au 09 77 40 18 70

les deux associations sont à la recherche de neuf personnes en contrat d'apprentissage sur des postes d'accompagnant éducatif et social à temps plein. Ces nouvelles recrues seront formées durant cinq mois, en alternance, à Aniche, par le GRETA Grand-Hainaut. La formation démarrera fin avril 2021. Il faut être âgé de moins de 29 ans et être titulaire du titre professionnel Assistant de vie aux familles. Il faut disposer également du permis et d'un véhicule. Il faut contacter le conseiller en formation continue du GRETA ou lui adresser directement votre CV et une lettre de motivation avant le 22 mars 2021.

1 sur 1 23/03/2021 à 09:47